

# INFORMATIONS

## Etat civil

### Naissances :

- Lou RAMBAUD GOUGOU née le 9 novembre 2024 à Voiron
- Jade, Madeleine BOURON née le 12 novembre 2024 à Voiron

## Rappel inscriptions scolaire

Les inscriptions pour la rentrée 2025-2026 ont débuté.

Vous devez d'abord vous rapprocher de votre commune de résidence qui établira un bulletin de pré-inscription.

Vous devez ensuite contacter la directrice de l'école pour finaliser l'inscription.

École maternelle de Réaumont(04-76-91-53-93)

École primaire de St Blaise (04.76.65.97.69)

## Déclarez vos ruches

entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre

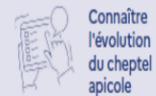


- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître l'évolution du cheptel apicole



Améliorer la santé des abeilles



Mobiliser des aides européennes



## Boîte aux lettres Père du Noël

Les enfants peuvent déposer leur courrier avant le 19 décembre dans la boîte aux lettres qui a pris place à côté de la mairie. N'oubliez pas d'y écrire vos noms, prénoms et adresse, le Père Noël vous répondra !



# Riomont

Le journal de la commune de Réaumont

N°160 Décembre 2024

Bonjour à tous ! Voici le dernier Riomont avant l'année 2025. Au programme le recensement 2025, les vœux de Monsieur le Maire, et les infos des associations. **Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et bonne lecture !**

**2025** Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et le Personnel Communal, vous convient à la cérémonie des vœux. Le vendredi 24 janvier 2024 à 19 heures, salle MYOSOTIS.



Chers Réaumontois et Réaumontoises,

Comme nous vous l'avons indiqué dans notre numéro d'octobre, le recensement communal va débuter le 16 janvier 2025.

**Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.**

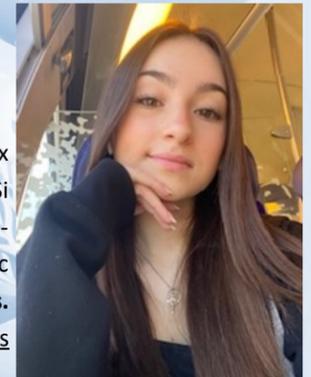
**Je compte donc sur vous pour réserver le meilleur accueil à nos deux agents recenseurs.**

**Il s'agit de Mme Valérie ROBERT (à gauche), retraitée habitante depuis plus de 10 ans sur Réaumont et de Mme Erell BREYTON ECK (à droite) étudiante qui réside depuis toujours à Réaumont.**



**Je vous invite à répondre par internet comme plus de 60% des personnes recensées.**

Un agent recenseur vous remettra un courrier dans votre boîte aux lettres avec vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.** Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.



**Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site :**

[www.le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

**Si vous répondez sur les documents papier,**

remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

NOUS VOUS INFORMONS QUE LA MAIRIE SERA FERMÉE DU 23 AU 31 DECEMBRE 2024 MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

## MAIRIE

Ouverture au public : lun., jeu., vend. 10h-12h00 et mer. 10h-12h/13h-16h.  
Urbanisme sur rdv.

Autres horaires d'accueil possibles sur Rdv

Tél : 04.76.91.05.78 / Ligne Urbanisme : 04.76.93.27.69 / Mail : [reaumontaccueil@wanadoo.fr](mailto:reaumontaccueil@wanadoo.fr)  
[www.mairie-reaumont.fr](http://www.mairie-reaumont.fr) / Page Facebook : [fb.me/MairieReaumont](https://fb.me/MairieReaumont)

Pour recevoir le Riomont en format informatique, veuillez en faire la demande en mairie.

COMITÉ DE RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION  
Directeur de publication : Patrick MOREL - ISSN 1274 - 7203 -  
Tirage : 450 exemplaires sur papier recyclé  
Réalisation et impression - Mairie de Réaumont

# VIE COMMUNALE (SUITE)

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Merci encore pour votre implication qui permettra la réussite des opérations de recensement sur notre commune.

Le Maire, Patrick MOREL



## Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

### ... mon logement ?

Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

### ... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

### ... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

### ... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

### ... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc. Votre **nom**, votre **prénom** et votre **adresse** sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !



le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).



# VIE COMMUNALE (SUITE)

## Sculptures sur glace et marché de Noël



Le vendredi 6 décembre s'est déroulée la fête des lumières à Réaumont. Pour cet évènement, trois sculpteurs sur glace ont été invités (animation financée par la municipalité et le Pays Voironnais afin de soutenir la vie locale et économique).

De belles réalisations sont apparues et admirées par tous. Les enfants du CME ont tenu le stand du TELETHON (décorations de Noël et bougies de l'école maternelle). Le marché de Noël a été organisé par le Sou des Ecoles.

Cette soirée fut un grand succès. Merci à tous de votre participation.



## Un nouveau cœur pour Réaumont

Promulguée en 2018, la loi ELAN a inscrit au code de la construction et de l'urbanisme une obligation de réduire la consommation énergétique des bâtiments tertiaires. Soumise au Décret Tertiaire, la Commune de Réaumont doit réduire la consommation énergétique de l'école et de la mairie de 40% d'ici 2030....

Le 1<sup>er</sup> étage et la toiture de la mairie ne sont pas isolés thermiquement et avec le départ de l'association le Pic Vert qui occupait des locaux au 1<sup>er</sup> étage, c'est donc le moment d'envisager une rénovation thermique et un réaménagement du 1<sup>er</sup> étage de la mairie.

Afin de définir un programme de réaménagement/rénovation du bâtiment de la Mairie, de préparer les travaux d'aménagement de la Maison Perrin, mais aussi pour améliorer le fonctionnement de ces bâtiments avec les espaces publics extérieurs, la Mairie a recruté une équipe d'architectes et d'urbanistes et a souhaité associer les habitants à la réflexion.

Pour cela et pour initier cette démarche, l'équipe a tenu deux stands de participation afin de permettre à tout le monde, adultes comme enfants, de venir apporter leurs idées pour le projet, de manière simple et conviviale : le mardi 03 décembre à la sortie de l'école et le vendredi 06 décembre au marché de Noël. Il est toujours possible de faire part de vos idées sur le site de la commune : <https://mairie-reaumont.fr/boite-a-idees/>